

VILLE DE ROANNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du jeudi 18 janvier 2024

MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE :

N°16

CADRE DE VIE

**- Dénomination de voie
- Approbation**

1. *que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ;*
2. *que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance était de 39 sur lesquels il y avait 32 membres présents lors de la présente délibération, à savoir :*

M. Yves NICOLIN, Mme Clotilde ROBIN, Mme Corinne TRONCY, M. Fabien LAMBERT, Mme Fanny FESNOUX, M. Pascal LASSAIGNE, Mme Marie-Laure DANA BURNICHON, M. Edmond BOURGEON, Mme Hélène LAPALUS, M. Guy SERGENTON, Mme Catherine BRUN, M. Christian DORANGE, Mme Valérie PROST MALLET, Mme Virginie BERNIER, Mme Adina LUPU BRATILOVEANU, Mme Jade PETIT, M. Mahdi NOUIBAT, Mme Vanessa BARBANT, Mme Vickie REDEUILH, M. Romain BOST, M. Quentin GUILLERMIN, M. Alexandre GRANGE, Mme Sabine VERMOREL, M. Estéban PIAT, M. Christophe PION, Mme Christine CHEVILLARD, M. Bernard GERBOT, M. Franck BEYSSON, M. Denis VANHECKE, Mme Brigitte DUMOULIN, Mme Marie-Hélène RIAMON, M. Andrea IACOVELLA

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Mme Clotilde ROBIN

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné mandat :

M. Lucien MURZI à M. Edmond BOURGEON, Mme Sophie ROTKOPF à Mme Clotilde ROBIN, M. Jean-Jacques BANCHET à Mme Corinne TRONCY, Mme Catherine DUFOSSE à Mme Valérie PROST MALLET, M. Gilles PASSOT à M. Quentin GUILLERMIN, Mme Maryvonne LOUGHRAIEB à M. Guy SERGENTON, M. Guillaume BRASSEUR MINARD à Mme Adina LUPU BRATILOVEANU

Absents sans mandat :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240118-18JANN16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2024
Affichage : 25/01/2024

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

M. Guy SERGENTON, Conseiller Municipal, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Afin de permettre l'adressage, et faciliter le repérage, l'intervention des services d'urgence, la localisation sur les GPS, ... il appartient au Conseil Municipal de décider, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

Un permis d'aménager PA 42187 22R0003 portant sur la création d'une zone d'activités de deux lots à bâtir a été accordé à la SCCV BOLERO représentée par Monsieur MOOS, rue de Charlieu.

Considérant qu'une nouvelle voie desservant les 2 lots à bâtir, ainsi que l'établissement SOROFI, a été créée.

Considérant que la voie est actuellement ponctuellement privée, les deux propriétaires ont été consultés dans la mesure où leur accord est nécessaire, et se sont concertés.

Ainsi, il est proposé de la dénommer voie Philippe Jauzy (1938-2018), en hommage au fondateur de l'entreprise familiale SOROFI installée à Roanne depuis son origine, et maintenant implantée dans 12 villes de la région Rhône-Alpes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- examiner et approuver la dénomination ci-dessus et le plan joint ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à la transmission de cette nouvelle dénomination aux administrés et institutions intéressées ;
- dire que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice concerné.

Monsieur le Maire met au vote cette délibération :

POUR : 36 voix (Groupes Majorité + "A Gauche pour Roanne" + M. Iacovella "Réussir Roanne Ensemble" + M. Pion)

CONTRE : 3 voix (Groupe Collectif 88 %)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOpte

ROANNE, le 25 JAN. 2024

La Secrétaire de séance,

Clotilde ROBIN

Le Maire,

Yves NICOLIN

Président de Roannais Agglomération



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
LOIRE

Commune :
ROANNE

Section : BM
Feuille : 000 BM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 04/12/2023
(fuseau horaire de Paris)

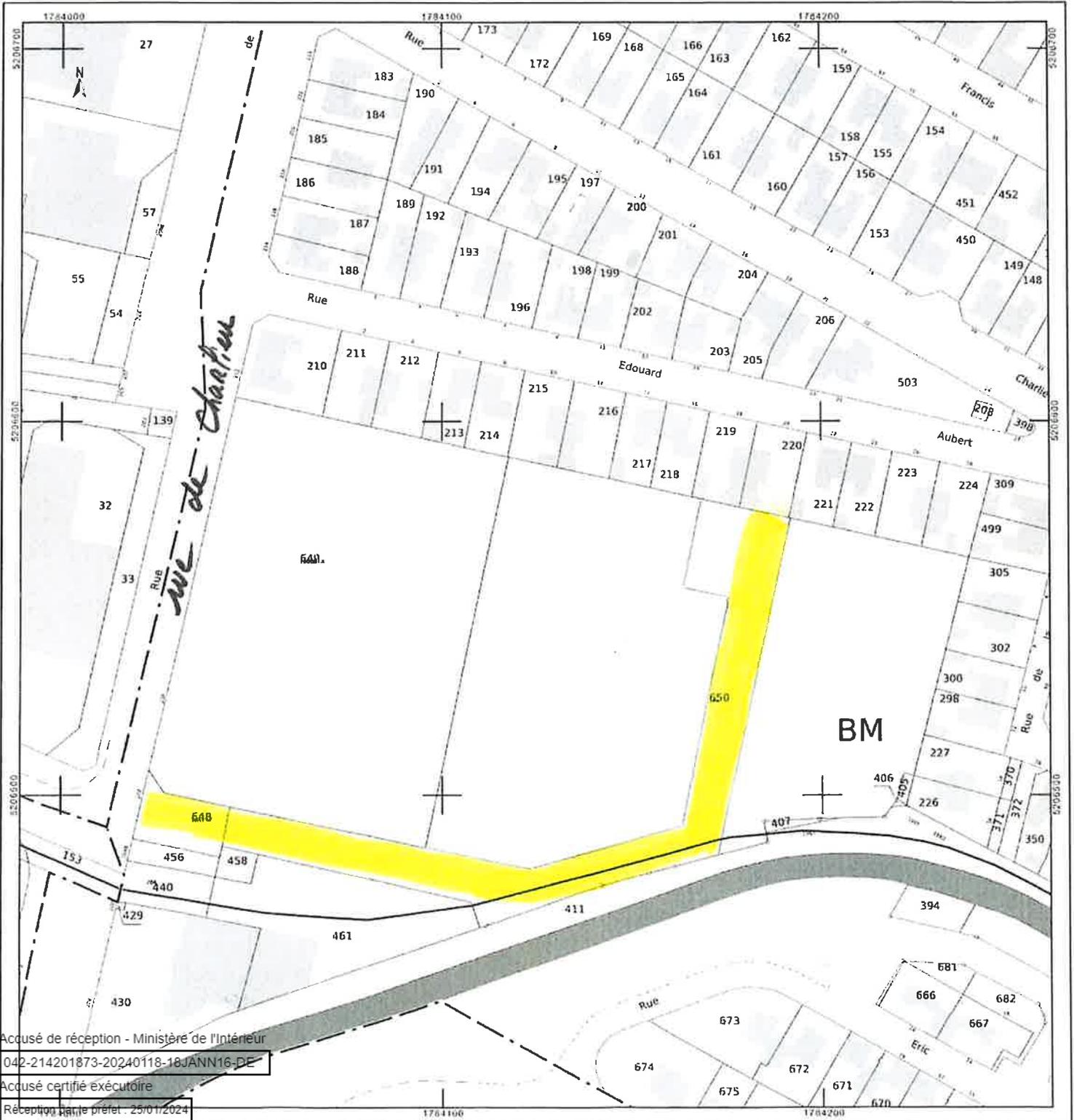
Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
PTGC Antenne de Roanne
Cadastré 3 Place du Champ de Foire 42300
42300 ROANNE Cedex
tél. -fax 04 77 44 01 89

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastr.gouv.fr

 Voie Philippe Jauszy



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240118-18JANN16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 25/01/2024

Affichage - 25/01/2024